

Les Randonneurs de Mandeuire

Procès verbal du Conseil d'Administration

En date du 23 octobre 2020

Le Conseil d'Administration de l'Association « LES RANDONNEURS DE MANDEURE » s'est réuni à SELONCOURT sous la Présidence de M MAUVAIS J C

Etaient présents: Mme Jeanine Vigezzi, Mrs Alain Anedda, Marc Bardot, Eric Moylen, Jean Claude Mauvais, René Vigezzi et Gérard Tournoux

Absent excusé: Julio Gomez

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE DES RANDONNEURS DE MANDEURE DU 23 OCTOBRE 2020

Suivant l'ordre du jour:

1- Préparation de l'AG:

11-Après avoir obtenu la grande salle (le CCP) qui permet de recevoir beaucoup plus de personnes en cette période compliquée, la réunion de l'assemblée générale du club est reportée au:

SAMEDI 28 NOVEMBRE 2020 de 17 H à 19 h 00 au CCP sans apéritif ni repas selon les consignes

Toujours pour suivre les consignes sanitaires, nous devons ne pas être trop nombreux mais suffisamment pour que le quorum soit atteint- 55 votants

Pour ce faire nous demandons à chaque couple de venir si possible qu' à un seul muni d'une procuration du conjoint ou partenaire; ce principe permet de laisser des places aux personnes seules qui proposeront leur service pour une procuration.

Nota: chaque adhérent a droit à une seule procuration qui n'est pas strictement familiale; vous trouverez les imprimés sur le site des randonneurs Julio

Nous comptons sur votre compréhension pour éviter une 2ème assemblée si le quorum n'est pas atteint. Merci

Attention: Cette AG sera reportée à une date ultérieure si des mesures gouvernementales venaient à se durcir.

12-Nouveaux et renouvellement des membres du comité: défini par Julio

13-Commissaires aux comptes: à renouveler -----> Julio

2- Modification des statuts demandée par Maurice Pagnot qui souhaite laisser à chacun la liberté de choisir ce qu'il veut en terme de licence:

Le comité, à l'unanimité, donne un avis défavorable à cette demande pour les raisons suivantes:

* difficulté de gérer chaque cas particulier pour économiser 2.60 €

* Demander à quelqu'un s'il est assuré et comment n'est pas légal

Il est à noter que cette licence IRA qui est obligatoire depuis le début des séjours et depuis l'installation de la section MN permet d'économiser 5 à 10% sur le coût des séjours.

3- Licences FFRP: aucun changement; elle est obligatoire pour les séjours et marche nordique au prix de 28 € pour 2021(ce prix correspond à la licence IRA)

4- Modifications du règlement intérieur pour précision IRA: Julio, est ce nécessaire ?

5- Calendrier des marches 2021: diffusion faite par Julio; **n'hésitez pas à vous inscrire, on est là pour vous aidez.**

6- Repas de Fin d'année: **dimanche 6 décembre à midi au restaurant du golf à Prunevelle**: Inscription Julio

Montant de la participation du club: 10 €

7- Choix du séjour en septembre: du samedi 28 Aout au samedi 4 septembre 2021 à Morzine; comme cette année, il y aura 2

groupes .

8- Montant de la cotisation 2021:

Suite à cette année difficile, le montant de la cotisation pour 2021 est ramenée exceptionnellement à 5 € y compris pour les nouvelles adhésions.

Son paiement s'effectuera le jour de l' AG

Si cette dernière est reportée, Eric et les membres du comité récupéreront l'argent lors des séances de marches

9- Promotion du club dans la presse: Accord pour mettre un article dans l'Est: Eric

10- Sentiers balisés du club: 3 sentiers sont sur le site avec fichiers GPX; bien fait.

Voir pour en mettre encore quelques uns: Jean Claude Julio

11- Sentier vers la chapelle: Alain contacte Jean Luc Vadan pour autorisation

12- Divers:

*Accord pour mettre au budget la formation de 2 animateurs de marche nordique; demande de volontaires : Julio

*Séjour La Bolle: 7,8 et 9 mai 2021. 31 personnes inscrites

*Indemnité de covoiturage: Système proposé par Gérard et adopté:

Considérer les km d'éloignement et compter 1 € par tranche de 10; ex: Tête de Ran se trouve à 64 km de Mandeuire: cout = 6 €; une marche à 8 km: 1 €

Difficulté et longueur des marches à la journée: un certain nombre de plaintes-----> remotiver les animateurs pour qu'ils restent dans les normes rappelées à chaque AG

Fin de la réunion.

Toutes les décisions ont été prises à l'unanimité des personnes présentes

Le président Jean Claude MAUVAIS